





CFDT

SNE-FSU

CGT

Motion CFDT, SNE-FSU, CGT - Comité d'Entreprise du 21 octobre 2014 -

Baisse des effectifs et des moyens à l'ADEME

Les élus du CE, informés du projet de budget de moyens transmis par les tutelles à la direction de l'ADEME concernant les effectifs 2015, 2016, 2017 annonçant la suppression de 19 postes par an sur ces trois années, dénoncent et s'opposent à ces arbitrages.

Ces nouvelles réductions, cumulées avec celles des années 2013 et 2014 conduiraient à **87** postes supprimés sur 5 ans, soit près de **10** % de l'effectif de l'ADEME!

Les élus s'opposent à la réduction du plafond de CDD pour accroissement temporaire d'activité de **20 à 16** postes en **2015.**

Ces réductions auraient pour conséquences l'accroissement inévitable de la charge de travail, l'augmentation du stress et de la souffrance au travail, la tension accrue dans tous les services et directions régionales dans l'accomplissement des missions de l'ADEME.

Ils expriment également les plus vives inquiétudes :

- sur le budget de l'établissement qui devait être examiné lors du CE du 21 octobre et dont la présentation est reportée pour de nouveaux arbitrages à venir ;
- sur le budget de moyens qui baisserait de 5 % au lieu de 2 % comme prévu initialement ;
- sur l'absence de lisibilité du fonds spécial pour la transition énergétique de 1,5 milliard d'euros sur 3 ans envisagé dans le cadre de la loi du même nom.

Les élus constatent que ces annonces sont totalement contradictoires et incohérentes avec la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, votée en 1^{ère} lecture à l'Assemblée nationale et dont l'ADEME et son personnel sont annoncés comme un acteur majeur.

Les élus demandent le maintien du budget de moyens et du budget incitatif au moins à leur niveau actuel.

Ils refusent toute nouvelle suppression de postes pour 2015, 2016 et 2017.